

Le Rusé

Journal impertinent, insolent, humoristique

Avril 2011
N° 127

Rassemblement
Unitaire
Social
Ecologique

Edito

Nicolas Hulot est candidat aux présidentielles. Nicolas Hulot appartient au parti Les Verts Europe Ecologie. Nicolas Hulot veut une France écologique et sociale. Voilà, c'est là où on voulait en venir. On passe sur le côté « écolo » médiatique à la YAB (c'est son copain, il lui a même apporté son soutien. D'ailleurs ils ont les mêmes sponsors : TF1, Total...) pour s'arrêter sur l'aspect « social » que le candidat veut mettre en avant. Pour s'attirer les bonnes grâces des travailleurs sans doute. Alors pour lever toute incertitude, on ne résiste pas à vous livrer l'info parue dans le « Canard Enchaîné » au lendemain de sa déclaration de candidature : le salaire versé par TF1 à Nicolas Hulot s'élève à 33 000 € par mois pour 4 émissions par saison. Confortable. A cela il faut ajouter les royalties liés aux produits dérivés de son émission et qui s'élevaient tout de même à 700 000 € pour 2006.

Ajoutons encore que l'association Greenpeace a placé les douches et déodorants Ushuaïa (les fameux produits dérivés) dans la liste rouge des produits dangereux pour l'homme dans le guide « Cosmetox » sorti cette année, des produits fabriqués par la société Lascad, filiale de, devinez qui, du groupe L'Oréal. Groupe dont la présidente est la grande amie de notre président, et qui est aussi l'un des partenaires privilégiés de la fondation Hulot.

Questions : à votre avis, si Nicolas Hulot arrivait au pouvoir, Les Verts Europe Ecologie mèneraient-ils une politique de droite ou de gauche ? Quand il parle de « social » Nicolas Hulot sait-il que de nombreux Français ont du mal à boucler leur fin de mois ?

Dans la rubrique « *Dessous sans dentelle* » de son édition du dimanche 10 avril, *La Voix du Nord* titrait : **Soutien du Parti Communiste au CAMSP : mieux vaut tard que jamais.** Immédiatement derrière, la mise en cause (par apparemment la direction de l'établissement) du soutien affiché par, devinez qui ? Jacky Hénin, comme par hasard. N'ayant eu que partiellement la possibilité de répondre dans les colonnes du quotidien (édition du dimanche 17 avril), il convient d'apporter ici quelques rectifications.

Il y a quelques semaines, les parents d'enfants accueillis par le C.A.M.P.S (centre qui accueille des enfants de moins de six ans présentant des retards psychomoteurs, des troubles sensoriels, neuro-moteurs ou intellectuels) ont appris que les moyens financiers alloués à la structure allaient être revus à la baisse. Inquiets pour le fonctionnement du CAMSP de Calais et par conséquent pour l'accueil des enfants, ils sollicitaient le soutien des élus locaux.

Ce que firent immédiatement (et sans arrière-pensées, les élec-

tions cantonales étant achevées) Jacky Hénin et Marcel Levailant par le biais d'un courrier adressé au Préfet du Département avec copies au Sous-préfet de Calais, au Président du Conseil Général du Pas-de-Calais et bien entendu, au collectif de parents du CAMSP.

Aussi, c'est avec un grand étonnement que ces élus ont pu lire, quelques jours plus tard, que les parents (?) et la direction du CAMSP appréciaient leur soutien, mais avec néanmoins selon le journal un bémol : « *Pendant des années, le CAMSP de Calais a sollicité des entrevues auprès de la mairie communiste de Calais lorsque Jacky Hénin était maire. Le directeur assure n'avoir obtenu qu'une seule réponse pour un entretien : c'était pour un rendez-vous trois jours après la défaite de Jacky Hénin aux élections municipales.* »

Déontologiquement, la méthode est contestable, d'une part le journaliste n'a rapporté qu'une version des faits sans prendre la peine d'appeler la personne mise en cause (le respect du contradictoire, tout comme la liberté de la presse sont pourtant des

valeurs fondamentales d'une démocratie), d'autre part, il a livré (sans doute involontairement, mais il l'a fait quand même) aux lecteurs de son journal des allégations infondées.

En effet, renseignements pris auprès de Monsieur Hénin alors maire, de Messieurs Patrick Roland et Michel Lenglin qui ont été tous deux adjoints à l'éducation, aucun d'eux n'a été contacté par le directeur du CAMSP. Comment pourrait-on prétendre le contraire quand on sait que ces personnes, d'une intégrité reconnue par tous, ont toujours mis un point d'honneur à répondre à toutes les sollicitations, qu'elles leurs soient soumises personnellement ou par l'intermédiaire des services municipaux. Monsieur Lenglin précise par ailleurs, que bien qu'étant membre à titre personnel du Conseil d'administration du CAMSP, il n'a pas été invité à une réunion du Conseil depuis plus de 2 ans, ce qui est révélateur d'un certain laxisme.

De plus, le doute se renforce quand on s'en réfère au témoignage d'Eric Lhironnelle coordinateur du programme de réussite éducative entre 2006 et

(suite p 2)

En bref... En bref... En bref... En bref... En bref...

Maître Capello

Nous présentons nos excuses à nos fidèles lecteurs qui ont manqué de s'étouffer en relevant la grosse faute d'orthographe commise dans l'article « Poisson d'avril au Nord-Libouchart » (Rusé n°126). Effectivement il fallait lire « quand une blague a bien marché » et non « marcher ». Maître Capello a dû se retourner dans sa tombe. Inattention, étourderie, fatigue, les raisons sont multiples, aucune ne justifie cette erreur. Certes, ce n'est pas la première et ça ne sera pas la dernière. C'est digne du Nord Littoral comme dirait l'autre. A cette différence près qu'au Nord Littoral, ils ont des lecteurs, payés pour les éviter, les fautes, justement.

Quoi qu'il en soit, nous tâcherons de redoubler

d'attention à l'avenir et nous nous excusons par avance pour les futures éventuelles fautes et coquilles que vous trouverez. Quant à notre lecteur, il a d'ores et déjà été envoyé au goulag... Non mais !

Au fur et à mesure

Philippe SCY président du COB s'exprimait dernièrement dans *La Voix du Nord*. Fidèle à lui-même, tout en pudeur, il est revenu sur la situation qui lui a été faite par son ancien employeur : l'OPHLM. Mise au placard, mépris, remise en cause de compétences... Des moments particulièrement pénibles pour l'intéressé et sa famille à qui nous réaffirons notre solidarité profonde. Et si au fur et à mesure on se rendait compte que la chasse aux sorcières a bien eu lieu, que l'on a brisé des salariés intègres pour le plaisir ?

On le note

Qu'on se le dise, Mam Catoire et Graziella font leur grand retour au théâtre de Calais le dimanche 24 avril dès 16 h dans le cadre du festival du rire patoisant « Calais in folie ». A leurs côtés, les Garnouilles, Marie Déboule, Sylvie and Co(q)s, Les Craquantes... De grand éclats de rire en perspective.

Le saviez-vous ?

Régulièrement certains d'entre vous nous demandent de leur envoyer tel ou tel numéro du Rusé qui manque à leur collection. Nous rappelons donc à tous nos fidèles lecteurs qu'ils peuvent retrouver TOUS les anciens numéros sur le blog du Rusé : <http://leruse.fr>

CAMPS : où est l'intérêt des enfants (suite)

2009 (dispositif porté par la Caisse des Ecoles de Calais et destiné aux enfants de 2 à 16 ans des zones urbaines sensibles présentant des signes de fragilité ; chaque enfant bénéficie d'un parcours individualisé qui prend en compte ses difficultés) : « Le directeur du CAMSP a été sollicité à plusieurs reprises dès mon arrivée à la tête du dispositif, pour intégrer l'Equipe Pluridisciplinaire de Soutien (composée de professionnels d'institutions ou d'associations concernées par l'enfance), sans résultat. Je n'ai jamais pu le joindre personnellement, il n'a jamais répondu à nos invitations pourtant signées par l'Adjoint de l'Education de l'époque Monsieur Roland... Lorsque je téléphonais au CAMSP, je ne passais pas l'obstacle de la secrétaire qui me répondait que l'emploi du temps du directeur était chargé et qu'il ne pouvait donner suite. C'était dommage, non seulement pour nous qui devions nous passer d'une structure importante pour les situations que nous traitons mais également pour le CAMSP qui se privait ainsi de moyens et d'une tribune pour faire entendre ses revendications. Moyens d'abord, car le programme était financé à 100% par l'Etat, des actions proposées par les partenaires pouvaient être assumées financièrement par le P.R.E.. Ainsi des vaca-

tions de professionnels de santé, de l'éducation, de la culture, des loisirs et du sport, mais aussi du matériel, des transports... pouvaient être pris en charge intégralement (1 millions d'euros de subvention de l'Etat entre 2006 et 2009).

Tribune ensuite, car on retrouvait au sein de l'équipe pluridisciplinaire de soutien, les principaux partenaires institutionnels tels que La Préfecture, l'Education Nationale, la CAF, le Conseil Général, la Ville de Calais, ainsi que des associations culturelles, sportives, de vie scolaire et des centres sociaux. Cette équipe était présidée par Monsieur Patrick Roland, Adjoint à l'Education et président délégué de la Caisse des Ecoles, le directeur du CAMSP aurait donc eu, grâce au P.R.E., s'il l'avait rejoint, la possibilité d'obtenir toutes les coordonnées et de rencontrer tous les partenaires influençant son activité... Lors de nos réunions, j'ai souvent entendu les partenaires non seulement regretter l'absence du CAMPS au sein du PRE, mais aussi dénoncer l'opacité de la structure à Calais. Il était en effet plus facile d'avoir des contacts avec le CAMSP de Dunkerque et de Boulogne pourtant eux-mêmes déjà sollicités par leurs PRE locaux ».

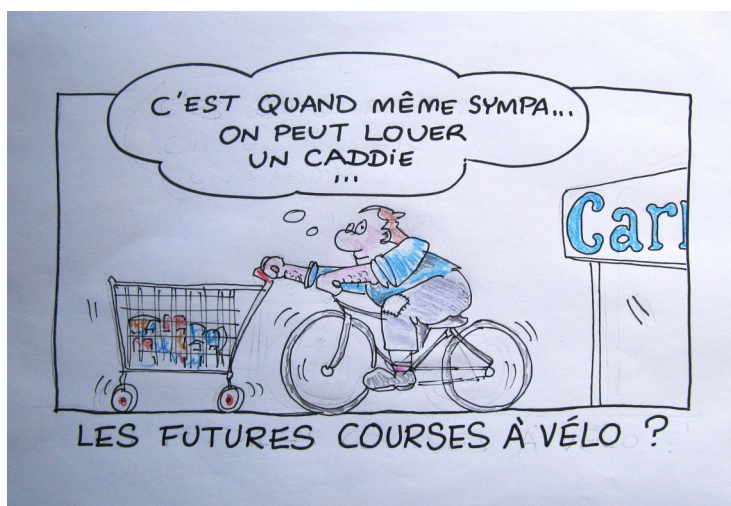
Le bon côté des augmentations...

Croyez-le ou non mais les augmentations diverses et variées que l'on subit régulièrement, sont une excellente chose. Mais bien sûr que si ! Vous allez voir les conséquences insoupçonnées que de telles hausses peuvent avoir sur notre quotidien. L'électricité augmente ? Fermez donc toutes les lumières, éteignez la télé, coupez la Nintendo et l'ordinateur et préparez à votre bien aimé un dîner aux chandelles et vous pourrez enchaîner avec une partie acharnée de Scrabble. Finies les soirées TV où vous n'échangiez que des « passe-moi la zappette » laconiques. Vous allez redécouvrir le plaisir oublié de faire 72 points sur un mot compte triple.

Le gaz a pris 5 % en avril ? Coupez le chauffage. Et ne faites pas la chochette : on est en avril, pas en plein mois de décembre, on a encore de la chance. Et si vraiment vous avez froid, vous pouvez toujours vous réchauffer sous la couette et redécouvrir le sens des relations humaines. C'est le moment de faire preuve d'imagination que

diabole !

Le litre d'essence va bientôt atteindre 2 € ? Laissez donc la voiture au garage et enfourchez votre deux roues pour aller au boulot, acheter le pain, chercher les jumeaux à la crèche, faire le plein à Carrouf. Bon là, ça risque



de se corser un peu. Mais pensez à toutes ces émissions de CO2 qui ne seront pas rejetées dans l'atmosphère grâce à vous. Ça vaut bien un petit effort non ? C'est Nicolas (Hulot, pas l'autre) qui va être content...

Le pain augmente ? Mettez-vous aux pouces de bambou, soja ou autres germes tous plus baba les uns que les autres. Non seulement c'est bon pour la ligne mais c'est aussi très bio... Et le bio, en ce moment, c'est tendance. Alors pas d'hésitation.

Vous verrez, c'est juste une question d'habitude, très vite vous ne voudrez plus faire autrement... En fait vous ne pourrez pas faire autrement. Car comme votre salaire, c'est bien un des rares trucs qui n'augmentent pas, vous allez être obligés de réduire votre consommation, c'est mathématique.

Heureusement, Natacha Bouchart a pensé à vous : après avoir augmenté les impôts de 30 % en 3 ans, cette année, elle a décidé de faire une pause : le foncier n'augmentera que de près de 1 %. Et comme vos impôts précédents ont permis à la municipalité de se constituer un bas de laine de plus de 15 millions d'euros* elle va peut-être même décider de vous reverser le trop perçu, histoire de vous permettre de faire face aux augmentations décidées par ses amis de l'UMP. Mais vous n'êtes pas obligés de me croire.

*Le budget primitif 2011 voté le 30 mars dernier, faisait apparaître un report de 15 millions d'euros. Une somme engrangée grâce aux impôts payés par les Calaisiens et non dépensée.

Ça m'gratte

Concept revisité

Dans un article paru le lundi 11 avril, *La Voix du Nord* rappelait que « l'idée d'un spectacle gratuit réservé aux jeunes Calaisiens n'est pas née avec l'arrivée de Natacha Bouchart aux platines de la mairie. C'est le DJ précédent qui y avait pensé, même si la maire de Calais a complètement repensé le concept. » C'est vrai. Encore aurait-il peut-être fallu préciser que si « avant » il en coûtait 5 € aux jeunes qui souhaitaient assister au concert (somme dérisoire vous en conviendrez, un paquet de cigarettes coûte plus cher) 1 € était reversé à une association afin de financer des projets humanitaires. Un aspect qui a complètement disparu. L'humanitaire, c'est pas son truc à Natacha.

Depuis 2 ans, c'est gratuit donc. Mais comme n'importe qui pouvait venir retirer sa place (avec une pièce d'identité, et ce n'est pas ça qui prouve le domicile...), les Calaisiens seront heureux d'apprendre que leurs impôts ont permis à de jeunes Dunkerquois, Boulonnais, Audomarois... de venir au spectacle gratuitement. Et dire que c'est la même Natacha Bouchart qui veut faire payer plus cher les non-Calaisiens qui viendraient aux spectacles du Channel...

Plus de moteur

Régulièrement le Directeur Général de la Communauté d'agglomération du Calais rappelle aux salariés dont il a la responsabilité, surtout à ceux qui conduisent un véhicule, qu'ils doivent être attentifs et respecter le matériel. Normal. Mais que se passe-t-il quand ce même directeur « fusille » le moteur de son véhicule de fonction ? Je vous vois venir : « après tout cela peut arriver à tout le monde »... Certes, sauf que quand même, le directeur a « fusillé » le moteur parce qu'il avait oublié de faire la vidange en temps et en heure. Ballot non ?

Le dessin

Tout est dans la façon de dire les choses... Notre dessinateur Babouse l'a bien compris...

